

République Française

Département du Pas-de-Calais - Arrondissement de Béthune -
Canton de Lillers - Commune de Gonnehem

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FÉVRIER 2024

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres présents : 18
Nombre de votants : 21

Le vingt-et-un février deux mil vingt-quatre à dix-huit heures trente, légalement convoqué en date du seize février deux mil vingt-quatre, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie, les membres du conseil municipal se sont réunis en mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Bernard DELELIS, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Bernard DELELIS, Laurent POIRÉ, Carole MURRAY, Vincent KLOS, Françoise LEFEBVRE, Jean-Michel DUBOIS, Charlette GALLET, Pierre DUPLOUY, Philippe ROUSSEL, Marie-José LECLERCQ, Eric CHAPPE, Janique POIRIER, Thierry HUE, Martine PETITPAS, Thierry CHAPPE, Céline DEBACK, Sébastien VERFAILLIE, Julien HERNU.

EXCUSÉS, RÉPRÉSENTÉS : Bertrand DELORY procuration à Eric CHAPPE, Anne-Sophie DELAVAL procuration à Françoise LEFEBVRE, Cathy NICUTA procuration à Philippe ROUSSEL, Maxime CANTRAINE, Ludivine TAFFIN.

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Après vote à main levée, et en application des dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal à l'unanimité des présents, nomme Julien HERNU au poste de secrétaire de séance qui en accepte les fonctions.

Réf : 2024-07 / 2024-02-21-7^{ème} : Institution et vie publique : Dénomination de la salle multi-activités située 135 rue des Prés

La séance ouverte, Monsieur le Maire propose une dénomination pour la salle multi-activités de Gonnehem située 135 rue des Prés.

Dans cette salle, on y pratique les arts martiaux, le judo, le krav-maga, la gym douce, la gym enfants, des activités scolaires et extra-scolaires.

Plusieurs propositions ont été faites pour la dénomination de la salle multi-activités :

- Le cercle de la forme
- Salle multisports
- Le Sportem
- Salle omnisports
- Antirouille

Monsieur le Maire ajoute que de ce choix de dénomination pourra en découler la création d'un logotype propre à la salle multi-activités qui se retrouvera sur chaque support de communication.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Le cercle de la forme : 1 voix
- Salle multisports : 2 voix
- Le Sportem : 14 voix
- Salle omnisports : 2 voix
- Antirouille : 2 voix

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents et représentés, **adopte** la proposition Le Sportem pour la dénomination de la salle multi-activités de Gonnehem située 135 rue des Prés, et **sollicite** des services du contrôle des actes administratifs auprès de la préfecture le visa du contrôle de légalité.

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'État.

Fait et délibéré les jour, mois et an susvisés

Pour extrait conforme

Le Maire, **Bernard DELELIS**

Le Secrétaire de séance, **Julien HERNU**

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission
en Sous-Préfecture le 23 février 2024

et de la publication le 23 février 2024

À Gonnehem, le
Le Maire
Bernard DELELIS